



# Projets de résolutions ordinaires



**PROJET de résolution n° 1 proposé par le TS-LKD / Lituanie au  
Congrès du PPE, Helsinki (Finlande), 7 et 8 novembre 2018**

**«Résolution sur l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie»**

**Rappelant que**

- a) l'élargissement de l'UE est l'une des politiques les plus réussies de l'Europe et démontre l'attrait du modèle européen. Il a porté les réformes dans beaucoup de pays non-membres de l'UE en Europe et demeure une réponse essentielle au double défi consistant à asseoir le rôle mondial de l'Europe et à confirmer sa responsabilité pour la stabilité et la sécurité du continent;
- b) le PPE a toujours soutenu l'intégration européenne et continue de s'efforcer à atteindre l'objectif premier de ce projet: créer une Europe «entière, libre et en paix». En 2017, le congrès du PPE qui s'est tenu à Malte a approuvé, entre autres, deux résolutions stratégiques: «Balkans occidentaux» et «Sur le plan d'aide à long terme pour l'Ukraine» qui définit un cadre stratégique clair pour les prochaines étapes de l'intégration européenne;
- c) la stabilité et la prospérité à long terme des Balkans occidentaux et de la région du partenariat oriental sont étroitement liées à la stabilité et la prospérité de l'ensemble du continent européen. Comme indiqué dans la résolution du congrès du PPE de 2017 sur les Balkans occidentaux: «L'UE ne doit se laisser atteindre par une fatigue de l'élargissement, mais doit accélérer le processus d'intégration et alimenter l'esprit pro-UE au sein des pays des Balkans occidentaux en soutenant leur aspiration à rejoindre l'Union, sur la base du principe de conditionnalité, en tenant également compte du respect des critères de Copenhague par ces pays et de leur engagement à entretenir de bonnes relations avec leurs voisins, ainsi que de la capacité de l'Union européenne à intégrer de nouveaux États». Ces mêmes principes doivent s'appliquer à l'Ukraine, à la Géorgie et à la Moldavie, s'agissant de l'intégration européenne dans la région du partenariat oriental;
- d) l'Ukraine, un pays du continent européen, fait toujours l'objet d'une attaque militaire directe et hybride menée par la Russie, son voisin, et une partie de son territoire demeure annexée illégalement par la Russie;
- e) le développement et la sécurité de l'Ukraine, de la Géorgie et de la Moldavie, voisins immédiats de l'UE, ont une incidence directe sur l'UE et également des implications plus vastes pour l'ensemble du continent européen;
- f) les élections présidentielles et législatives à venir en Ukraine, en Géorgie et en Moldavie pourraient se révéler décisives pour consolider la démocratie, l'État de droit et l'évolution pro-européenne;

- g) la Russie poursuit, voire intensifie, ses efforts visant à exercer une influence sur l'Ukraine et d'autres pays du partenariat oriental, notamment en utilisant des moyens militaires, économiques, politiques et hybrides. La solidarité, l'engagement et le soutien européens sont donc nécessaires pour contrecarrer ces menaces ainsi que les tendances antidémocratiques;
- h) le PPE appuie les efforts déployés par les pays des Balkans occidentaux au cours de l'année écoulée et l'intention de l'UE d'achever les négociations et les procédures d'adhésion sur la base des accomplissements réalisés par les pays candidats; ce qui apporterait la stabilité et le développement économique dans la région et empêcherait que la région soit déstabilisée par des pays tiers;
- i) de nouvelles avancées peuvent également être réalisées dans la région du partenariat oriental en s'impliquant davantage avec l'Ukraine et les pays du partenariat oriental qui sont prêts à mettre en œuvre les réformes européennes;
- j) l'Union européenne et ses États membres doivent œuvrer à établir des programmes bilatéraux et multilatéraux qui comprennent une aide humanitaire et économique, la promotion de réformes démocratiques et les objectifs de politique étrangère à long terme de l'Ukraine et des autres pays du partenariat oriental que sont l'intégration européenne et euroatlantique;
- k) l'année dernière, le PPE a adopté une résolution relative au plan de soutien à long terme pour l'Ukraine, qui contient l'initiative «Plan Marshall pour l'Ukraine». Cette volonté politique du PPE a joué un rôle essentiel pour asseoir une politique d'aide à l'investissement pour l'Ukraine par l'Occident et encourager l'évolution interne de l'Ukraine;

**dès lors, le Parti populaire européen:**

1. réitère son soutien à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Ukraine, et maintient qu'il ne reconnaîtra jamais l'annexion illégale de la Crimée par la Russie;
2. réaffirme son soutien clair en faveur d'une perspective européenne pour les pays du partenariat oriental qui ont signé un accord d'association avec l'UE;
3. souligne que le processus d'intégration européenne est l'un des instruments de l'UE les plus performants et efficaces pour renforcer les normes et principes démocratiques, pour établir des économies de marché opérationnelles et pour atteindre une situation de paix et de stabilité;
4. rappelle et souligne que l'Union européenne est une union de valeurs, de normes et de principes et qu'en cherchant à rejoindre la famille européenne, les pays du partenariat oriental doivent adhérer aux valeurs de l'UE et les appliquer;

5. appelle les pays du partenariat oriental à éviter d'adopter des mesures allant à l'encontre ou affaiblissant les droits des minorités; et appelle les forces politiques ukrainiennes à éviter d'attiser les différences ethniques au cours de la campagne présidentielle;
6. continue d'appuyer les efforts déployés par l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie en vue de mettre en œuvre des réformes dans les domaines définis dans l'accord d'association, en particulier en matière de lutte contre la corruption, de renforcement de la démocratie, des institutions, de l'État de droit et de la liberté de la presse;
7. appelle le gouvernement de la Moldavie à s'assurer que les élections soient libres et démocratiques, et à mettre un terme à la détérioration des normes démocratiques fondamentales dans la République de Moldavie: l'État de droit, les institutions démocratiques, l'indépendance du pouvoir judiciaire, la liberté des médias, le harcèlement de l'opposition.
8. est convaincu que l'assistance et la coopération de l'UE afin que l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie réussissent leurs réformes et l'intégration de la région du partenariat oriental dans l'UE doivent devenir des priorités de l'Union;
9. invite tous les États membres de l'UE à contrer de toutes les manières possibles le rôle négatif et perturbateur des acteurs externes dans la région du partenariat oriental;
10. appelle les institutions européennes et tous les États membres de l'UE à continuer de soutenir les financements et projets européens ou nationaux liés au développement économique de la région du partenariat oriental afin d'empêcher la Russie d'avoir une influence économique et politique accrue dans la région;
11. réitère que la perspective d'un élargissement de l'UE vers les États du partenariat oriental est tributaire de la mise en œuvre des réformes européennes, qui constitue une condition *sine qua non* pour que ces pays connaissent la prospérité et la stabilité, et qu'ils contribuent à l'expansion d'une zone de sécurité mutuelle et de stabilité en Europe;
12. insiste sur la nécessité, pour l'UE et ses partenaires, de développer une stratégie commune à long terme envers la Russie, laquelle bénéficiera, en temps utiles, également à la Russie;
13. reconnaît qu'il est important de réussir à mettre en œuvre des politiques responsables et efficaces envers l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie pour l'avenir de l'UE et pour construire un continent européen «entier, libre et en paix»;
14. demeure convaincu, comme ce fut souligné dans la résolution précédente sur le soutien à long terme de l'Ukraine, qu'il faudra au moins une décennie pour l'UE, d'une part, et l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie d'autre part, pour se préparer aux décisions adoptées relativement à la perspective d'adhésion à l'UE. Le PPE affirme son objectif stratégique consistant à déployer tous les efforts possibles pour mener à bien les réformes et les préparatifs nécessaires afin que l'Ukraine, la Géorgie et la Moldavie puissent répondre aux critères de Copenhague.



**PROJET de résolution n°2 proposé par la présidence du PPE au  
Congrès du PPE, Helsinki (Finlande), 7 et 8 novembre 2018**

**«Une société équilibrée pour une économie florissante:  
rétablir une classe moyenne confiante et prospère»**

Le terme «classe moyenne» n'est pas uniquement un slogan politique vide de sens. Pour le PPE, la «classe moyenne» n'est pas seulement une question de niveau de revenus, de classe sociale ou de niveau d'instructions. La classe moyenne, ce sont d'abord des personnes et des familles qui veulent participer à la société et renforcer leur communauté locale pour que les générations de demain aient un avenir meilleur.

Le débat sur la position de la «classe moyenne» s'axe souvent autour de la question de l'inégalité des revenus. Le fait que les mouvements politiques populistes parviennent à s'adjoindre de nouveaux électeurs issus des «classes moyennes» témoigne d'une insatisfaction plus profonde, d'une insatisfaction et une anxiété bien plus vastes que ce que révèlent les données économiques. Nous devons montrer et assurer à la population que leurs préoccupations demeurent au cœur de notre politique et que cela ne changera pas.

Le PPE veut s'atteler à répondre aux préoccupations de la classe moyenne et à restaurer sa confiance en la capacité du parti à lui offrir un meilleur niveau de vie et à proposer des meilleures opportunités à ses enfants. Nos politiques portent particulièrement sur la sécurité de l'emploi, l'égalité des chances et la mobilité sociale. Nous sommes convaincus que travailler dur doit permettre d'aller loin dans la vie.

Les nouvelles technologies, les pratiques commerciales et les interactions au niveau mondial transforment nos sociétés et les marchés du travail à un rythme que l'on n'aurait jamais pu imaginer il y a dix ans à peine. Ces facteurs constituent des forces motrices essentielles pour la croissance économique et la création d'emplois à long terme. Le PPE reconnaît toutefois que la vitesse à laquelle s'opèrent ces changements a renforcé les incertitudes et les anxiétés auxquelles sont confrontées les familles qui travaillent. Le PPE est déterminé à faire en sorte qu'autant de personnes que possible disposent des compétences nécessaires pour être compétitives et tirer profit des nouvelles innovations et technologies.

Pour apaiser ces réelles inquiétudes, le PPE admet qu'il faut mettre en place un large éventail de politiques socio-économiques qui reflètent correctement les défis quotidiens rencontrés par des millions d'Européens issus de la «classe moyenne».

## **1. «La politique économique est une politique sociale»: Créer des réseaux sociaux dans la vraie vie pour l'ère du numérique**

Défendre l'économie sociale de marché, c'est garantir que notre société et nos communautés locales sont parées pour faire face aux réalités que connaissent les familles aujourd'hui. Cela implique que l'ensemble de la société participe à l'établissement d'économies inclusives qui profitent à tous, indépendamment de l'âge, du sexe, de l'appartenance ethnique ou religieuse, de la profession ou des revenus. Le PPE demeure déterminé à garantir que le socle européen des droits sociaux constitue un cadre permettant de bénéficier des avantages de l'économie sociale de marché. Nous continuons de soutenir une approche des droits sociaux ancrée dans la conviction que «La politique économique est une politique sociale et la politique sociale est une politique économique. Elles sont indissociables, et nous devons agir dans les deux domaines en même temps.»<sup>1</sup> Dans ce contexte, le PPE:

- reconnaît qu'il faut agir davantage afin de s'assurer que tout un chacun peut tirer profit de l'économie de demain, induite par le numérique et flexible, et y prospérer;
- reconnaît que la politique sociale est une compétence partagée et réaffirme que les principes de subsidiarité et de proportionnalité doivent être respectés dans toutes les décisions;
- reconnaît que la politique sociale doit être actée et mise en œuvre au plus proche niveau possible des citoyens, afin que les mesures politiques soient efficaces dans le contexte local;
- appelle les États membres à se concentrer particulièrement sur l'établissement de communautés locales fortes et dynamiques pour servir de véritables réseaux sociaux dans le monde réel. Cela permettra de construire une société saine et durable qui constitue un terreau fertile pour la croissance économique.

## **2. L'intérêt des familles au cœur d'un modèle durable d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée**

L'environnement de travail actuel se fragmente de plus en plus, requiert toujours plus de flexibilité et de mobilité au fur et à mesure que la technologie et la mondialisation transforment les économies. Ces tendances peuvent cependant avoir une véritable

---

<sup>1</sup> Commissaire Thyssen, *Discours sur le socle européen des droits sociaux*, débat plénier du Comité économique et social, Bruxelles, 25 janvier 2017.



incidence sur les niveaux de stress des familles modernes, qu'il s'agisse de familles à double revenu, à revenu unique ou de familles monoparentales, qui essaient de concilier une vie de famille avec les défis que présente le monde du travail moderne. Il arrive souvent que ce stress soit en outre exacerbé par les inégalités homme-femme sur le marché du travail, malgré le fait que les jeunes femmes tendent à aller plus loin dans leurs études et obtiennent de meilleurs résultats académiques que leurs homologues masculins. De nombreuses femmes quittent la population active, en particulier après la naissance d'un enfant. L'écart est également perceptible dans les échelles salariales, les provisions des retraites et dans leur représentation parmi les cadres supérieurs. Changer les choses constitue un énorme défi au vu des défis économiques et démographiques que rencontre actuellement l'Europe. Le PPE:

- reconnaît qu'il est essentiel que les deux sexes et les personnes de tous âges participent davantage au marché du travail pour restaurer une «classe moyenne» ambitieuse, pierre angulaire d'une société européenne dynamique;
- reconnaît qu'en donnant davantage de choix aux parents et aux aidants pour organiser et gérer leurs responsabilités professionnelles et familiales, nous soutenons les familles qui travaillent et offrons de meilleures perspectives économiques;
- appelle les États membres à appuyer la transformation sociétale consistant à passer d'un «congé maternel» à un «congé parental». Les politiques familiales doivent traiter les deux parents de la même manière et ne pas discriminer ou proposer des mesures d'incitation à l'un ou à l'autre afin qu'il/elle quitte le marché du travail;
- appelle les États membres à s'assurer qu'aucune discrimination n'est permise à l'encontre des familles monoparentales dans les politiques familiales et de facilitation de l'accès au marché du travail;
- appelle les États membres à agir pour faciliter et promouvoir activement des modalités de travail flexibles pour les parents ayant de jeunes enfants et les personnes ayant d'autres responsabilités familiales;
- appelle les États membres à s'assurer que les besoins en éducation des garçons et des filles sont satisfaits et réduisent les inégalités entre les sexes dans l'enseignement supérieur;
- soutient la mise en œuvre d'une politique globale qui garantit des conditions et des mesures d'incitation pour soutenir des familles

### 3. L'accueil des enfants comme moteur de la mobilité sociale et de la croissance économique

Renforcer l'implication des femmes à la population active est essentiel pour l'économie européenne et sa compétitivité. Les pays plus égalitaires ont indéniablement atteint un plus haut niveau de développement économique, tant au niveau mondial qu'europpéen. Pour les parents européens, avoir accès à des services de garde d'enfants abordables, souples et de haute qualité constitue l'une des principales préoccupations. Cela constitue une grande source de stress pour les parents, et est au cœur du débat sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et c'est aussi, dans de nombreux pays, l'un des principaux postes de dépenses. Cette situation est renforcée par le fait que les femmes, surtout, pensent, en toute légitimité, qu'elles pourront choisir de continuer à faire évoluer leur carrière qu'elles décident ou non de fonder une famille. Permettre aux parents de disposer d'options d'accueil flexibles pour leurs enfants est un prérequis pour que les familles puissent participer à la mobilité sociale et au développement économique. Le PPE:

- reconnaît que renforcer les services de garde d'enfants de haute qualité peut avoir un impact non négligeable sur l'intensification de la mobilité sociale, surtout pour les familles à faibles revenus. Ceci entraînera des retombées économiques positives en termes d'emploi et de revenus plus tard dans la vie;
- soutient les efforts continus visant à développer des systèmes de garde d'enfant plus complets au niveau national, tout en reconnaissant les prérogatives des États membres quant à la conception, aux structures et au financement de ces systèmes;
- réaffirme qu'il demeure déterminé à mettre en exergue les bonnes pratiques au niveau des modèles de garde d'enfants;
- appelle les États membres à s'assurer que les familles aient accès à des services de garde d'enfants abordables et de haute qualité afin que les parents puissent concilier vie professionnelle et vie privée;
- appelle les États membres à assouplir les systèmes de garde d'enfants afin que les parents aient le plus large choix possible s'ils désirent faire appel à ces services et qu'ils puissent le faire quand et comme ils le souhaitent.